

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **97 (1961)**

Heft 31

PDF erstellt am: **04.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

396

Dieu Humanité Patrie

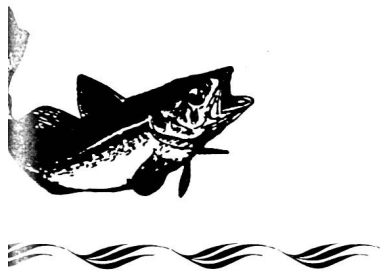
EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S. A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'Orbe au Praz Rodet



(Cliché O. V. T.)

Praz Rodet ou Pré Rodet est un pâturage avec chalet situé à 3 1/2 km au sud-ouest du Brassus (vallée de Joux) près de la frontière française. Au XVI siècle deux gentilhommes de France, habitant à Orbe, y établirent une verrerie dont on voyait encore des ruines, il y a peu d'années... Ils essayèrent vainement d'y cultiver de la vigne et vendirent alors Praz Rodet à la commune de Morges, qui y forma deux grands alpages: La Burtignière et les Grands Plats.

(D'après le dictionnaire historique vaudois)

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

VAUD

Revalorisation des salaires

Lors de sa dernière session, le Grand Conseil a accepté les propositions de revalorisation de traitements présentées par le Conseil d'Etat.

Une commission ad hoc s'était penchée longuement sur ce problème; notre collègue Pierre Vuillemin y a fort adroitement défendu les intérêts des enseignants primaires, ce dont nous le remercions.

Il n'est peut-être pas indiqué de reprendre ici l'histoire de la question car la grande majorité de nos collègues se préoccupent surtout de savoir ce que nous apporte cette revalorisation.

Nouvelle échelle des traitements

L'échelle des traitements a été modifiée de la manière suivante :

1er. — le minimum de toutes les classes de traitement est augmenté de 10 %.

2e. — le maximum a été modifié selon un certain pourcentage variant pour chaque classe et passant de 12 % environ pour les classes inférieures (25 à 30) à 18 % environ pour les classes supérieures (1 à 3).

La connaissance exacte de ce pourcentage ne présente en soi pas grand intérêt et nous nous contentons de donner ici la nouvelle échelle des traitements pour les classes 11 à 22 :

Classe	min.	max.
11	13 400	18 750
12	13 050	18 100
13	12 650	17 450
14	12 300	16 800
15	11 900	16 150
16	11 550	15 500
17	11 150	14 850
18	10 800	14 200
19	10 400	13 550
20	10 050	12 900
21	9 650	12 300
22	9 200	11 850

Allocation de ménage et pour enfants

L'allocation de ménage est portée à 900 fr. l'an alors que l'allocation pour enfant est maintenue à 300 fr. l'an.

Effet rétroactif

Le Conseil d'Etat, conformément au préavis de la commission, proposait l'effet rétroactif au 1er janvier 1961. Dans un premier débat, le Grand Conseil a admis ce point de vue par une seule voix de majorité... celle de son président. Lors du débat suivant, les partisans d'un effet rétroactif, sentant le danger d'un refus, ont fort habilement proposé de ramener cet effet rétroactif au 1er avril, ce qui a été admis à l'unanimité (ou presque).

Date de paiement

Il ne nous est pas possible de donner des certitudes quant à la date où se fera le paiement de l'arriéré, ni quant à celle où commencera l'application de la nouvelle échelle. Nous en sommes réduits à faire part ici de « ce qui se dit », à savoir :

1. — il ne faut guère attendre le paiement de l'arriéré avant le premier décembre.
2. — il est possible que la nouvelle échelle soit appliquée dès le premier octobre déjà. (Nous serons bientôt fixés à ce sujet).

Chacun voudra bien prendre patience et imaginer le travail comptable que représente la modification du salaire de plus de 6 000 employés.

Conclusion

Nous sommes heureux que les autorités cantonales aient accepté cette revalorisation de nos salaires et les en remercions vivement.

Il reste encore un problème délicat à régler : celui d'une certaine reclassification des enseignants primaires dans l'échelle des salaires. Le comité central se préoccupe actuellement de cette question. Les anciens présidents continuent à lui apporter les conseils qui lui ont été si précieux dans la première phase de la revalorisation. Nous les remercions également de leur appui.

Pour le CC : G. Eh.

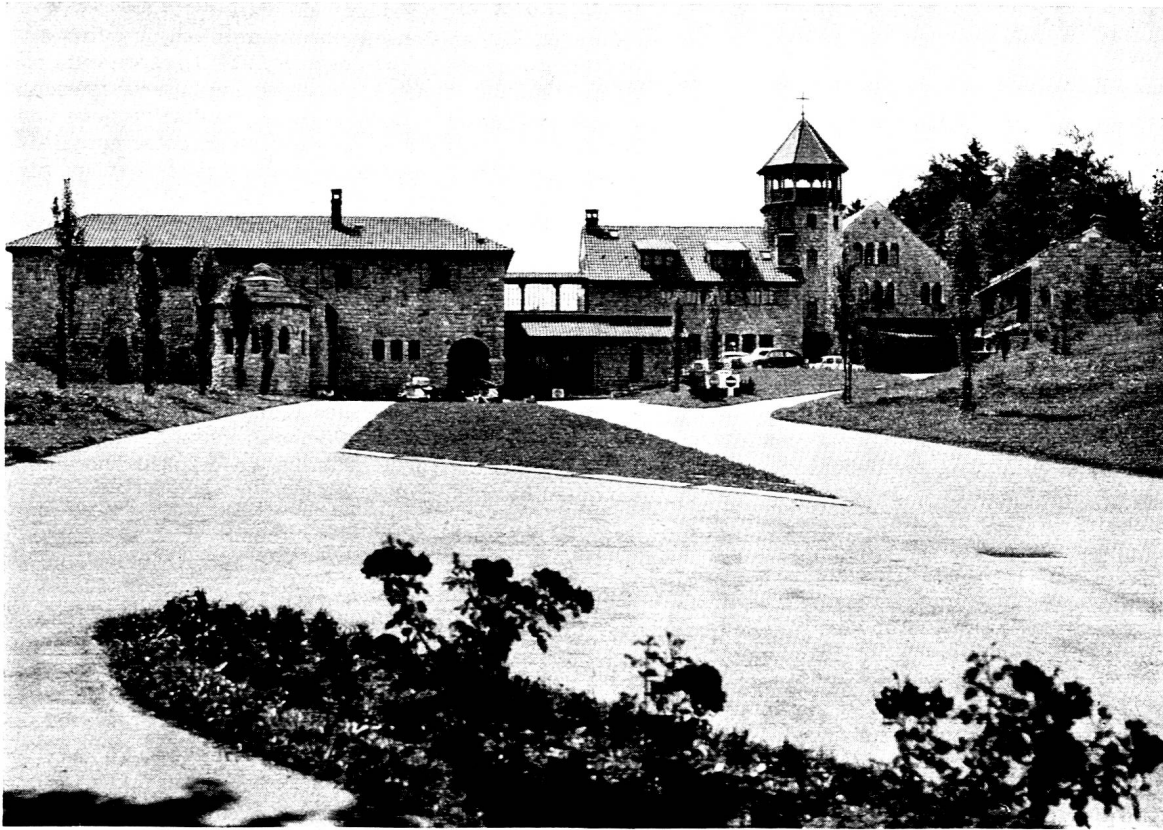
**Association vaudoise des maîtres de gymnastique
Assemblée générale bisannuelle**

Le samedi 30 septembre 1961, à Orbe, aura lieu la journée bisannuelle de l'Association vaudoise des maîtres de gymnastique (AVMG) selon le programme suivant :

- 8.30-10.45 Terrain de sport du Puisoir (en cas de mauvais temps, salle de gymnastique près de la gare). Travail pratique : préparation aux jeux.
- 11.00-12.00 Causeries :
- Le mi-temps pédagogique et sportif, expérience de Vanves, par M. Perrochon, inspecteur cantonal de gymnastique.
 - La formation des maîtres de gymnastique en France et en Suisse, par M. N. Yersin.
- 12.30 Repas en commun au Restaurant de la Charrue (prix fr. 6.50). Inscription auprès du président M. M. Gueissaz, rte de St-Cergue, **Nyon**, jusqu'au 23 septembre.
- 14.30 Assemblée générale statutaire à la salle des conférences du Collège secondaire.
- Points particuliers :
- Nomination d'un nouveau président.
 - Presse et propagande.
 - Concours et compétitions scolaires.

Chaque collègue désirant participer à cette journée (nous osons espérer que c'est le cas pour tous) doit présenter personnellement (ou collectivement pour les grandes localités) une demande de congé à ses autorités scolaires, le Département de l'Instruction publique ayant, de son côté, autorisé l'organisation de cette manifestation.

Le comité AVMG



Crêt-Bérard, centre religieux romand

Les cours de perfectionnement SPV 1961

PROGRAMME, HORAIRE, CONDITIONS

ont paru dans l'Educateur du 8 septembre dernier. Nous vous prions de vous y reporter.

LE COURS « INFÉRIEUR »

sera donné par Mlle Emilie Badoux, institutrice à Poliez-le-Grand. Programme :

- Où trouver des sujets de leçons de choses ?
- Comment traiter ces sujets ?
- Le cahier de l'élève.

FAITES-LE VOUS-MÊME : UN TÉLÉSCOPE.

Rectification. L'Educateur du 8 septembre annonçait : télescope pour 20 fr. Erreur manifeste ! Le prix de revient peut se chiffrer à 200 fr. environ. Il fallait donc grossir la somme en la regardant... au télescope. Nos vives excuses.

BULLETIN D'INSCRIPTION à remplir, à détacher et à retourner à Pierre Badoux, Epenex 3, Chavannes/Renens, jusqu'au 7 octobre.

Je m'inscris :

- (souligner ce qui convient) * comme interne
 * comme externe
 * comme « partiel »

Je suivrai :

- (souligner ce qui convient) * le cours « inférieur »
 * le cours « moyen »
 * le cours « supérieur »

Les « partiels » voudront bien tracer ci-dessous des croix pour ce qu'ils désirent :

	1er jour	2e jour	3e jour
déjeuner	_____	_____	_____
dîner	_____	_____	_____
souper	_____	_____	_____
couche	_____	_____	_____

Je paierai la finance de participation au début du cours.

Nom et prénom : _____
 Adresse : _____
 No de téléphone : _____

Guilde vaudoise de travail**Techniques Freinet****Prochaines séances de travail**

28 septembre 1961, dès 16 heures : Préparation de monotypes aux encres de couleur. Travaux pouvant être exécutés par des enfants de 5 à 15 ans.

Local : classe Yersin, av. Davel 1, Lausanne.

28 septembre, jeudi, dès 16 h. 30 : Peinture sur étoffe

Local : Ecole enfantine de la Tour-de-Peilz

Classe Mad. Gebhard.

5 octobre, jeudi, dès 16 h. 30 : Le texte libre.

Ancienne école enfantine, rue Curtat 18, Lausanne.

12 octobre, jeudi, dès 16 h. 30 : Coopératives scolaires.

Local : Ancienne école enfantine, rue Curtat 18, Lausanne.

12 octobre, jeudi, dès 16 h. 30 : Coopératives scolaires.

Local : Ancienne école enfantine, rue Curtat 18, Lausanne.

19 octobre, jeudi, dès 16 h. 30 : Critique de peintures. Classe Madame Schmid Clarens.

30 novembre, jeudi, dès 16 h. 30 : Travaux de Noël.

Classe F. Pilloud, rue de Clos Vevey.

Nos séances de travail sont ouvertes à tous les collègues, membres ou non de la Guilde.

Le Comité.

† Alfred Lude

Cet admirable serviteur de l'école vaudoise a succombé à une maladie insidieuse, non sans avoir lutté avec la vaillance, l'optimisme et la foi qui l'habitaient.

Instituteur dès 1903, titulaire d'un des premiers brevets primaires supérieurs en 1907, Alfred Lude a enseigné à Bière, à Villeneuve puis à Vevey où il prit sa retraite en 1944.

Au cours de sa longue, fructueuse et lumineuse carrière, notre collègue a conquis l'estime et l'affection de nombreuses volées d'élèves qui gardent une reconnaissance émue au maître distingué qu'animait une rare conscience professionnelle, à l'homme qui obéissait à des impératifs moraux exigeants.

Alfred Lude, c'était l'honnêteté, l'intégrité, la probité faites homme ; et son amitié, solide comme le granit, était un enrichissant privilège.

Son activité fut inlassable et féconde tant au sein de la Croix-Bleue, de la section de Jaman du C.A.S., que du Chœur mixte du corps enseignant de Vevey-Montreux aux destinées desquels il présida, mû par le sens du devoir et l'amour du prochain.

Pendant dix-huit ans, il fut secrétaire-caissier modèle et d'un dévouement absolu de Pro Juventute, district de Vevey. Nombreux furent ceux et celles qui bénéficièrent de sa chaude sympathie et de son sens aigu de l'humain.

Veillent sa famille, et particulièrement son admirable épouse, à accepter l'hommage de nos sentiments très profondément affligés.

M. F.

† Henri Favre

Après de longs mois d'hospitalisation, notre ancien collègue, membre d'honneur de la S.P.N., vient de s'éteindre à l'âge de 84 ans.

Il débuta dans la carrière au Verger sur le Locle, puis il enseigna en ville jusqu'en 1920. A cette date, ses dispositions particulières dans le domaine comptable l'attirèrent vers la vie politique et il entra au Conseil communal du Locle en qualité de chef du département des Finances qu'il dirigea excellemment. Il fonctionna par

la suite comme président de l'autorité exécutive. Il siégea au Grand Conseil durant une longue période. Il eut l'honneur de le présider en 1936. Il représenta son parti dans de multiples commissions parlementaires, notamment dans la Commission consultative pour l'enseignement primaire. C'est un citoyen entièrement dévoué à la chose publique, un homme parfaitement intègre, cultivé et distingué qui disparaît.

Au temple du Locle, le pasteur ouvrit la cérémonie funèbre en lisant les dernières volontés écrites par le défunt : « Qu'aucun discours, aucun éloge ne soient prononcés en marge de la méditation religieuse ! » Ce vœu montre combien sa solide foi chrétienne avait marqué son caractère d'humilité et de modestie. Le ministre de l'évangile s'y tint et put concentrer son oraison sur la puissance des Ecritures et les ressources de la révélation divine.

Nous adressons à la mémoire du disparu l'hommage de notre respect et de notre grande estime.

W. G.

Postes au concours

Aubonne : Maîtresse ménagère.

Château-d'Œx : Instituteur primaire aux Moulins.

Obligation d'habiter la commune de Château-d'Œx.

Cheseaux-Noréaz : Institutrice primaire.

Molondin : Instituteur primaire. Obligation d'habiter l'appartement du collège. Entrée en fonctions à convenir.

Maîtresse de travaux à l'aiguille.

Pailly : Maîtresse de travaux à l'aiguille.

Sottens : Maîtresse de travaux à l'aiguille.

St-Prex : Maîtresse de classe enfantine. Entrée en fonctions : fin octobre 1961.

Gimel : Maîtresse ménagère.

Changement de domicile

Nous rappelons aux collègues qui changent de poste qu'ils doivent informer leur président de section (de district) de leur nouvelle adresse. Il est important que les transferts puissent s'opérer normalement. Merci.

Le Comité.

Démissions

Nous rappelons que les démissions doivent être signifiées **par écrit 6 mois à l'avance aux présidents de sections.**

Les démissions données un temps voulu 1er octobre pour le 1er avril donnent droit à l'assurance RC pour les mois de janvier à mars sans qu'il soit perçu de

Le Comité.

Rappel

Ce s medi 23 septembre à 15 h. 30, l'Association anti-alcoolique du corps enseignant présente de nouveaux films. Local : Salle D 1 du Collège secondaire de Béthusy, Lausanne. Entrée gratuite. Invitation à tous les collègues.

W. G.



On cherche en ville pour jeune fille 17 ans, place dans un milieu instituteur protestant avec jeune fille du même âge. Participation au travail du ménage. Vie de famille désirée. On demande journalièrement des leçons de français et de calcul. Faire offres sous chiffre. J.P. à l'administration de l'Educateur, Montreux.

NEUCHÂTEL**Assemblée d'automne de la section du Val-de-Ruz**

La première assemblée organisée par le nouveau comité de section a eu lieu jeudi 14 septembre à Cernier. On espérait y rencontrer tous les collègues ou du moins une forte proportion d'entre eux. Or, seuls quatorze membres avaient pris la peine de répondre à la convocation. D'autres (très peu !) se sont fait excuser. Plusieurs n'ont pas donné signe de vie.

Il est pour le moins regrettable de constater à quel point la passivité de certains membres de notre section (toujours les mêmes) est devenue maladie chronique.

Le nouveau comité a du vent dans les voiles ce qui augure bien de l'avenir. Que les actifs s'en réjouissent et que les passifs passent enfin à l'action.

Le prochain rendez-vous aura lieu cet automne à l'aérodrome de Payerne que notre collègue-pilote militaire Gaston Cuche nous fera visiter.

Il est prévu un dîner en commun aux environs de la Chaux-de-Fonds lors des conférences officielles de novembre.

Notre section, n'ayant pas les moyens financiers d'organiser des manifestations culturelles, collaborera cet hiver avec la Société d'Emulation qui a prévu deux conférences auxquelles les membres de notre section pourront assister gratuitement.

Gaston Cuche et Serge Bouquet organiseront cet hiver un week-end de ski dans la région.

Notre collègue Emile Scherler atteint par la limite d'âge prendra sa retraite le 1er novembre. En réponse à sa démission il est nommé membre d'honneur de notre section.

Après sept années d'activité au comité central dont six comme dévoué caissier G. Treuthardt abandonne ses fonctions. Il est remplacé par Claude Grandjean et par André Monnier (suppléant).

A. S.

Une somptueuse manifestation de l'automne suisse :

La Fête des vendanges de Neuchâtel

L'automne approche et, avec la saison romande de la cueillette du raisin, la Fête des vendanges de Neuchâtel est à l'ordre du jour.

Les origines de cette traditionnelle manifestation remontent à plus de cent ans en arrière; c'est dire qu'elle est bien ancrée dans les mœurs, car elle n'est pas la fête d'une ville ou d'une région, mais bien la fête de tout le vignoble suisse.

NEUCHÂTEL

Chaque année, on vient de partout en Suisse et aussi de l'étranger à ce glorieux rendez-vous qui réunit dans une chaleureuse ambiance près de 100 000 personnes.

Débutant le samedi, la Fête des vendanges de Neuchâtel honore comme il se doit les vignerons méritants, rend hommage à la vigne et à ceux qui la respectent. Mais l'apothéose est le grand cortège, qui défilera cette année, le dimanche 1er octobre, sur le thème « La Ronde magique ».

Il comporte au total 50 groupes, encadrés d'une figuration des plus originales (tous les costumes sont spécialement créés pour la circonstance), de ballets, de danses, de farandoles, de marches et de contremarches, faisant de l'ensemble un véritable spectacle mobile à nul autre pareil.

Toutes les entreprises suisses de transports, publiques et privées, transporteront à Neuchâtel, le dimanche 1er octobre, des dizaines de milliers de personnes. Plusieurs trains seront dédoublés, des trains spéciaux organisés au départ des principales villes suisses et françaises (Dijon, Besançon, Chalon, etc.). C'est dire l'exceptionnel intérêt de la Fête des vendanges de Neuchâtel dont l'apport économique au rail est l'un des plus importants de la saison d'automne. R. D.

Admission

Nous sommes heureux de saluer le retour dans les rangs de la SPN-VPOD de notre excellent collègue, M. Gilbert Aellen, rentré dans l'enseignement primaire au chef-lieu.

W. G.

**Grand cortège et corso fleuri**

sur le thème « La Ronde magique »

Places : 3.— 5.— 6.— 7.— 8.— 10.— 12.— 15.—

Location : Renseignements ADEN, Maison du tourisme NEUCHÂTEL. Tél (038) 5 89 22, C.C.P. IV-1502

JURA BERNOIS**A Saignelégier, l'école prend congé de M. Albin Wermeille**

Samedi matin, 9 septembre, à la veille des vacances d'automne, une belle cérémonie d'adieu a marqué le départ de M. Albin Wermeille, mis au bénéfice de la retraite. Elle s'est déroulée à l'Hôtel de Ville, en présence des autorités ecclésiastiques, scolaires, communales, des collègues, de nombreux anciens élèves et de plusieurs amis.

Les cinq classes primaires présentèrent d'agréables productions (chants, poèmes, saynètes) qui encadrèrent les nombreux et excellents discours qui furent pronon-

cés. Après un charmant compliment, des écolières remirent cadeaux et fleurs à leur maître.

En temps que président de la Commission scolaire, M. Jean-Louis Jobin rendit un vibrant hommage à celui qui, au cours des quarante-sept années passées au service de l'école de Saignelégier, s'est toujours montré un pédagogue digne, sévère, impartial, juste, s'attachant ainsi l'estime générale de la population qui gardera de lui le souvenir d'un éducateur qui n'a pas cessé de montrer l'exemple par sa conscience professionnelle, ses innombrables qualités, son dévouement et sa bonté.

S'exprimant au nom de la Direction de l'Instruction publique, M. Georges Joset, inspecteur scolaire, par des

JURA BERNOIS

paroles bien senties, dit toute la satisfaction qu'il éprouve à remercier un serviteur méritant. M. Joset releva les nombreuses qualités de M. Wermeille qui lui vaudraient d'être cité en exemple aux futurs pédagogues.

Au nom du Conseil communal, M. Joseph Petignat, chef du dicastère des écoles, rappela que celui que nous fêtons est né au Bémont, d'une famille de douze enfants. Le 24 août 1914, il remplaçait M. Osias Crevoisier, à la tête de la 4^e primaire du chef-lieu. En 1915, il était nommé définitivement. Il passa toute sa belle carrière dans ce même collège, enseignant aux élèves du degré inférieur. D'autre part, M. Wermeille n'a été remplacé que pour des raisons de service militaire. Cette exceptionnelle fidélité mérite d'être relevée. Le dévouement de M. Wermeille ne s'est pas limité à l'école. Il fut durant vingt-cinq ans président de l'œuvre de Saint-Vincent de Paul, durant quarante-sept ans membre du Chœur mixte, dont vingt-cinq années passées à la présidence et vingt ans comme caissier des soupes scolaires. Me Petignat lui exprima la vive gratitude de la communauté.

M. Maurice Péquignot, au nom de ses collègues et en temps qu'ancien élève de M. Wermeille, évoqua avec esprit quelques beaux souvenirs d'enfance et dit toute sa gratitude à son ancien maître qui avait éveillé en lui sa vocation d'instituteur. Avec la mise à la retraite de M. Wermeille, c'est la fin d'une époque, celle des maîtres qui ont marqué l'éducation des élèves du chef-lieu, depuis la fin de la première guerre.

M. Bernard Bédât, du Noirmont, président de la section franc-montagnarde de la SIB, définit avec justesse le rôle de l'éducateur dans l'ambiance vivante de sa classe. Il releva la féconde activité de M. Wermeille au sein de la section, puisqu'il fut caissier et vice-président durant de longues années.

Enfin, M. Albin Wermeille, maîtrisant son émotion, exprima sa vive gratitude pour les marques de sympathie qui lui furent témoignées. Il conclut en adressant de judicieux conseils aux élèves.

Cette belle fête se termina à l'Hôtel de la Gare où fut servi le repas de midi. D'agréables paroles y furent encore prononcées. A notre tour, nous souhaitons à M. et Mme Wermeille-Boichat une longue, paisible et heureuse retraite.

M. A.

Les classes auxiliaires dans le Jura

Il existe actuellement 14 classes auxiliaires dans le Jura. La plupart sont de création récente. Elles se trou-

vent à Bienne (3), Delémont (5, dont 4 au Foyer jurassien), Moutier (1), Porrentruy (1) Reconvilier (1), St-Imier (2) et Tavannes (1). Deux nouvelles classes vont s'ouvrir prochainement à La Neuveville et à Tramelan.

H. D.

Assemblée synodale du corps enseignant des Franches-Montagnes

Le 5 septembre, les membres du corps enseignant du district des Franches-Montagnes se sont réunis au Cerneux-Godat, petit hameau faisant partie de la commune des Bois, sous la présidence de M. Bernard Bédât, directeur de l'Ecole secondaire du Noirmont. Après des souhaits de bienvenue prononcés par M. Jeanbourquin, président de la Commission d'école, on entendit le rapport d'activité du président du synode. Puis trois nouveaux membres furent admis dans la section : MM. G. Lab, Le Noirmont, Gummi, Soubey et M. Rebetez, Les Bois, tandis qu'on enregistrait les démissions de Mme Yelenkiewitz-Joset, de Saingnégier et de M. et Mme Jean Petignat, d'Epiquez.

Pour remplacer M. J. Petignat, qui quitte le district, M. René Bilat, instituteur au Noirmont, est nommé membre du comité de section. D'autre part, M. Georges Chappuis, du Noirmont lui aussi, devient délégué à la SPR.

Le délégué de la section à la SIB, M. Alphonse Bilat, présenta ensuite son rapport, après quoi l'on entendit un intéressant exposé de M. Rychner, secrétaire central SIB sur la politique scolaire bernoise actuelle.

Appelée à se prononcer sur l'organisation des Cours accélérés pour la formation d'instituteurs et d'institutrices, la section émit le vœu que cette mesure exceptionnelle demeure exceptionnelle et soit de courte durée. Elle insista, en revanche, sur la formation régulière des pédagogues par l'intermédiaire de nos écoles normales, et, à ce propos, elle vota la résolution suivante :

« Le problème de la construction d'une nouvelle école normale d'instituteurs à Porrentruy doit trouver de toute urgence une solution », tant il est vrai que le bâtiment actuel ne permet plus aux étudiants de vivre dans des conditions normales.

On entendit encore M. Arthur Bertschi, secrétaire romand de Pro Juventute, qui exposa les buts de cette fondation créée en 1912. Avec satisfaction, l'assemblée nota que, sous l'impulsion de M. Joseph Petignat, secrétaire de district aussi dévoué que compétent, la vente annuelle des timbres et cartes avait passé de 4885 fr. en 1955 à 9951 fr. en 1960.

**accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution**

assurances vie

**Mutuelle
Vaudoise
Accidents**



Vaudoise Vie

**La Mutuelle Vaudoise Accidents
a passé des contrats de faveur
avec la Société pédagogique
vaudoise, l'Union du corps enseignant
secondaire genevois et
l'Union des instituteurs genevois**

Rabais sur les assurances accidents

L'assemblée se termina par d'aimables paroles prononcées successivement par Monsieur le Doyen Theurillat, curé des Bois, et M. Aurèle Frésard, maire de ladite commune, après quoi un excellent repas en commun réunit nos collègues aux Brenets, dans une chaude atmosphère de joie et de vive amitié. H. D.

Avec la section jurassienne de l'Association suisse en faveur des Arriérés

Sous la présidence de M. Leuenberger, instituteur à Moutier, l'ASA a tenu son assemblée générale annuelle à l'Ecole normale de Delémont. On y notait la présence de MM. A. Berberat, inspecteur, P. Rebetez, directeur E.N. et H. Borruat, ancien directeur du Foyer jurassien.

Après l'approbation des comptes et du procès-verbal, l'assemblée entendit le rapport d'activité présenté par M. Leuenberger. Le rapporteur, après avoir rappelé que le comité s'était réuni plusieurs fois pour examiner — entre autres choses — les possibilités d'édition d'un matériel didactique d'enseignement pour les classes auxiliaires du Jura, souligna particulièrement le grand succès obtenu par le cours de rythmique donné l'hiver passé, à Bienne, par Mlle Schinz, professeur à l'Ecole de Musique. M. Jean Zbinden, instituteur à Reconvilier, rapporta sur les séances de travail de la Commis-

sion romande puis M. Imhof, maître au Foyer jurassien de Delémont, intéressa vivement ses collègues en leur présentant les grandes lignes d'une enquête portant sur la réussite ou l'échec de jeunes gens ayant quitté un établissement pour enfants débiles. Sur 20 cas examinés, 7 seulement donnent satisfaction, tandis que 5 laissent à désirer et que 8 jeunes gens ont dû être placés dans des maisons de rééducation. L'assemblée constate qu'une grave lacune existe actuellement dans l'éducation des jeunes gens débiles et que ceux qui ne peuvent compter sur l'appui moral de leur famille devraient pouvoir bénéficier d'une aide bienveillante et de conseils. Aussi l'assemblée décide-t-elle de mettre tout en œuvre pour la création d'un patronage dans le Jura et prie-t-elle M. Imhof de présenter, pour l'assemblée générale de mai prochain, un rapport complet sur le problème.

On décide enfin de créer deux équipes de 4 membres chacune, la première étant chargée de préparer la diffusion de la méthode de calcul Cuisenaire, la seconde, d'élaborer une méthode de lecture à l'usage des classes auxiliaires.

Cette fructueuse assemblée se termina par une visite à l'exposition mise sur pied par la section et ouverte au public dans un des bâtiments de l'Ecole normale.

H. D.

Nouilles spéciales aux légumes
-CRUS ET FRAIS-
Légumac
"LA TIMBALE & SEMOULINE"
YVERDON ET FRIBOURG



Hôtel du Nord, Aigle

Restaurant de 1er ordre ***

Au café : assiette et plat du jour

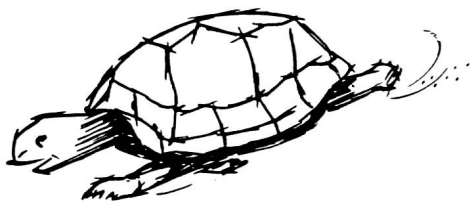
Tél. (025) 2 10 55

F. HENRY

BUFFET CFF MORGES

M. ANDRÉ CACHEMAILLE ★ Tél. 7 21 95

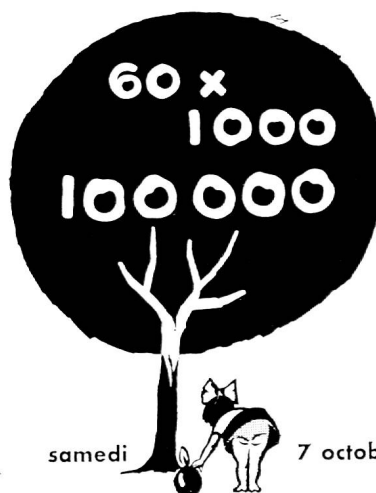
rien ne sert de courir,
il faut épargner à temps.



caisse d'épargne
et de crédit

lausanne
vevey morges renens

UN BILLET GAGNANT SUR CINQ

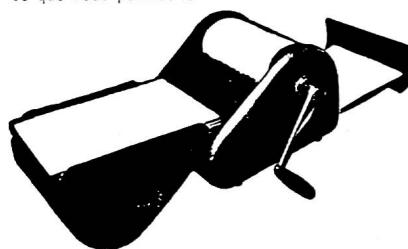


samedi

7 octobre

loterie romande

Reproduire textes, dessins, programmes, musique, images, etc., en une ou plusieurs couleurs à la fois à partir de n'importe quel « original », c'est ce que vous permet le



CITO MASTER 115

L'hectographe le plus
vendu. Démonstration
sans engagement d'un
appareil neuf ou
d'occasion.

Pour VAUD/VALAIS/GENÈVE : P. EMERY, Pully - tél. (021) 28 74 02

Pour Fribourg/Neuchâtel/Jura Bernois :

W. Monnier, Neuchâtel - tél. (038) 5 43 70. — Fabriqué par Cito S.A., Bâle.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

Le jeu de famille à l'école

dans la formule « Do it you self » (faites-le vous-même).

Travail réalisé et présenté par **Francis Perret**,
Neuchâtel.

Introduction

Le principe de ce jeu est bien connu : On dispose d'une certaine quantité de cartes portant une image au-dessous de laquelle figurent 4 noms. Un seul de ces noms se rapporte à l'image. Soit par exemple une carte dont l'image sera un lion. Nous lirons au-dessous : Lion-Tigre-Léopard-Loup. 4 cartes forment une « famille ». Le nom de la famille figure également sur les 4 cartes. Dans notre exemple, la famille s'intitulerait « Animaux féroces ». Le jeu complet peut compter dix, douze, quinze familles ou davantage.

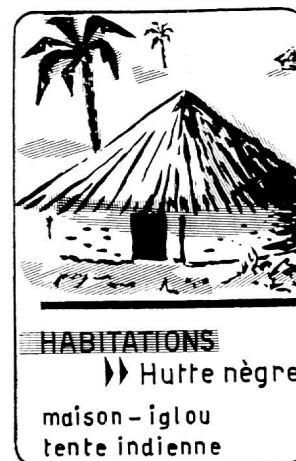
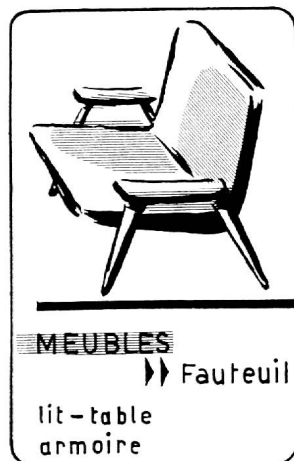
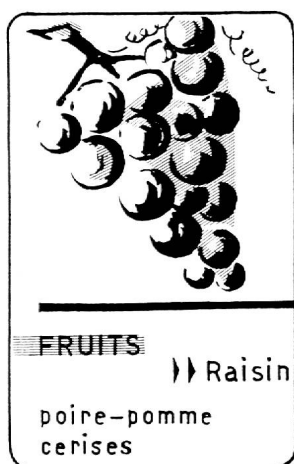
Idée et réalisation

Si de tels jeux existent tout faits dans le commerce, et en général sous des titres divers : « La Suisse », « L'Afrique noire », etc., l'idée m'est venue de faire confectionner entièrement un jeu de familles à mes élèves. Véritable **centre d'intérêt**, ce travail fut entrepris avec un enthousiasme débordant. Ce fut un plein succès.

Centre d'intérêt touchant à maintes disciplines : Travaux manuels, dessin, vocabulaire, écriture, sciences. Travail individuel et d'équipe. Recherche de documents. Problème de classification de plus en plus poussée, etc. En bref un travail aux possibilités insoupçonnées !

Résultat quantitatif : Enorme production due à l'intérêt et à l'émulation.

Résultat qualitatif : Eventail complet allant du primitif au chef-d'œuvre.



Le jeu battu et mélangé est distribué aux joueurs, comme au yass. Le nombre des joueurs sera au minimum de 4 et au maximum de 8. Le but du jeu consiste pour chaque joueur à « faire » le plus de familles possible. S'adressant à un quelconque partenaire, le premier joueur (qui est à désigner) dira : « As-tu dans la famille (par exemple) des « arbres fruitiers » : le cerisier ? » Si la réponse est « oui », il reçoit cette carte... et il a le droit de continuer. Si la réponse est « non » c'est à l'interpellé de continuer. Les autres joueurs écoutent et sont attentifs. **Ce jeu est un véritable test d'intelligence, de mémoire et d'observation**, et il n'est un jeu de hasard que partiellement, au début d'une partie surtout.

Règles : Il est interdit de demander une carte d'une famille dont on n'a aucun exemplaire soi-même. Le principe de l'honnêteté est absolu : défense de dire « non » si on est en possession de la carte demandée. Défense aussi de bredouiller ou de se récuser, ce qui est dit est dit. En possession d'une famille complète, le joueur la pose sur table... et continue.

Opérations dans le détail :

1. **Confection des cartes.** Pour les premiers essais et premières séries j'ai simplement utilisé des couvertures de cahiers, coupées en 4. Puis du bristol coupé en rectangle de 6 cm. sur 9 cm. Enfin pour les plus capables, j'ai fourni de véritables cartes de jeu, avec dos ou tarot courant (brun écossais) et à face blanche (accessoirement magicien à mes heures, je détiens en stock de telles cartes et puis en fournir à très bon compte à tout collègue qui en désirerait).

Les deux tiers supérieurs sont réservés à l'image (dessinée), le tiers inférieur aux 4 noms de la famille. Le nom collectif de la famille figurera au haut de la carte, soit en tête des 4 noms (adopter l'un ou l'autre genre et s'y tenir).

2. **Recherche de familles.** Laissons au début toute liberté ; ainsi les élèves arrivent à comprendre d'autant mieux, à la longue, l'utilité d'une classification de plus en plus détaillée, de plus en plus poussée. Illus-

trons ces dires par quelques exemples : Famille proposée : « Animaux », la vache, le canard, la grenouille, l'éléphant.

Que voilà des bêtes bien différentes ! N'ont-elles pas chacune des voisins plus proches ? Occasion de donner une leçon sur la classification zoologique ! Rudimentaire, bien entendu, mais suffisante pour éveiller des idées : animaux sauvages, animaux domestiques d'abord. Animaux carnivores, herbivores, à 4 pattes, à plumes, rampants, aquatiques, mollusques, insectes, etc.

On s'intéresse, on veut en savoir plus ! On utilise la documentation : albums Silva, Avanti, NPCK, petits atlas Payot, planches du dict. Larousse, etc. Et, en fin de compte les élèves proposeront comme familles : 4 bovins, 4 félins, 4 papillons de jour, de nuit, 4 rongeurs, 4 batraciens, 4 échassiers, 4 rapaces, 4 poissons d'eau douce, de mer, 4 insectes utiles, nuisibles, 4 porteurs de bois, de cornes, 4 gallinacés, etc.

Autre famille proposée : « Outils », le marteau, la hache, le râteau la pince ! La différenciation s'est vite établie : outils du menuisier, du jardinier, du mécanicien, etc., instruments de l'horloger, du chirurgien, de l'électricien, machines et appareils divers.

Autre famille proposée : « Véhicules », l'automobile, le train, l'avion, le bateau ! Familles établies par la suite : moyens de transports sur route, sur rail, par eau, par air.

Autre famille proposée : « Plantes », le poireau, le cerisier, la morille, le palmier ! Familles établies par la suite : 4 feuillus, 4 conifères, 4 arbres fruitiers, 4 légumes verts, 4 tubercules, 4 racines pivotantes, 4 champignons comestibles, vénéneux, 4 plantes grimpanes, etc.

Autre famille proposée : « Fruits », la pomme, la noix, le raisin, la framboise. Familles établies par la suite : 4 fruits à noyaux, à pépins, 4 fruits secs, 4 baies, 4 fruits du midi, exotiques, etc.

« Vêtements » a donné : vêtements masculin, féminin, d'hiver, d'été, de sports, coiffures, chaussures, etc.

« Armoiries » a donné : armoiries communales, cantonales, pavillons nationaux, termes de blasons.

« Figures géométriques » a donné : triangles, quadrilatères, polygones, figures courbes, volumes.

Je vous fais grâce d'autres exemples, la liste étant inépuisable.

3. **Illustration.** Chaque carte comporte donc une image, laquelle est dessinée et coloriée par l'élève et selon modèle ou documentation cités plus haut.

4. **Texte.** Le nom collectif (famille) et les 4 noms différenciés seront écrits proprement et lisiblement dans l'espace réservé à cet effet.

5. **Vocabulaire.** Tant par la confection des cartes qu'ensuite par la pratique du jeu, les termes utilisés enrichissent l'élève et lui deviennent familiers.

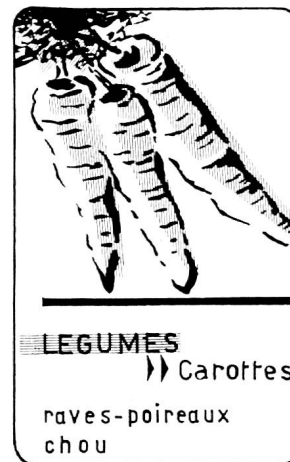
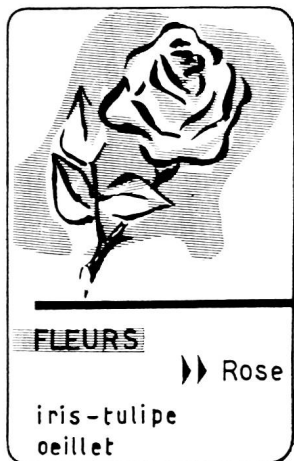
6. **Elocution.** Dans la pratique du jeu, excellent exercice des formes affirmatives, négatives, interrogatives : « As-tu ? je **ne** l'ai pas, je l'ai, la voici. »

7. **Discipline.** Ne parler que lorsque c'est à son tour, avec précision, nettement, sans crier et avec politesse.

Ce dernier point étant acquis, il est parfaitement possible de pratiquer le jeu en classe, même avec 20 élèves ou plus, en petits groupes de 4 à 8, à voix basse. Et bien entendu c'est avec une légitime fierté que l'un ou l'autre élève présentera « son » jeu dans sa famille ou sa société (cadets, éclaireurs, jeunesse paroissiale).

Tentez l'expérience, collègues, elle en vaut la peine.

Francis Perret, Neuchâtel.



Trop sérieux ?

?

?

?

Cette préoccupation des loisirs est à la mode. J'y ai songé comme tout le monde, ayant pour m'instruire écouté là-dessus bien des avis, et perdu mon temps avec quelques démons pérorateurs. On n'a rien sans rien.

Le maître d'école prit les choses au sérieux. Un nouveau péril montait, mais qui pouvait être aussi une chance pour l'homme de demain que, modestement, il contribuait à former. Nouvelle ambivalence donc ; comme la langue pour Esope, ces loisirs allaient être la

meilleure ou la pire des choses. Le péril, ni la chance, il n'avait le droit de les ignorer. Il lui fallait saisir l'une, prévenir l'autre.

Et voici donc quel allait être son premier devoir : valoriser ce temps creux. C'était un beau souci, un vrai souci d'éducateur qui veut toujours *élever*. Cependant il se posa une question : le travail n'était donc pas tellement cette vertu qu'on disait ? Peut-être seulement une nécessité dont on avait fait vertu ? Bien sûr, il

avait d'abord fallu vivre, et cultiver et exploiter, puis transformer, produire, échanger. Maintenant, ce pays, le sien, étant à peu près rassasié, songeait à meubler son temps vide de quelque plaisir. Il aurait peut-être dû travailler encore pour ceux qui avaient faim, ailleurs, et qui restaient misérables. Mais c'était beaucoup lui demander, après tout. Il n'avait pas trop mauvaise conscience. Il avait le droit de souffler, de se recréer un peu pendant le temps gagné. Les plaisirs avaient été pour les riches jusqu'alors ; les pauvres n'avaient pu que peiner, procréer, souffrir et mourir. Maintenant ils jouiraient d'un peu de bon temps à leur tour. L'éducateur désirait donc qu'ils en usassent selon un bon critère de valeurs. Il était fier de son expression. Et le bon critère, lui l'enseignerait, comme il avait enseigné docilement naguère que le travail était grande vertu, un peu interloqué tout de même quand on lui rappelait que le Dieu qu'il servait en avait fait d'abord une malédiction. N'importe ! Il initierait les enfants du peuple aux hauts plaisirs, aux loisirs « valables ». Il n'imiterait pas les « pauvres » riches qui avaient fait de l'oisiveté la mère de tous les vices. L'éducateur avait montré la dignité du travail. Il allait maintenant ennoblir l'oisiveté. Voilà quelle était la chance à saisir !

Mais voici où se situaient les périls. Il pourrait bien multiplier les conseils, les injonctions, et payer de sa personne, et prêcher d'exemple. Les autorités multiplieraient les « initiations » avec autant de bonne volonté que de maladresse. Eux, les jeunes hommes, ricanaient pour la plupart, et dès qu'on leur aurait lâché la bride, ils courraient s'abrutir dans les « fêtes serviles ».

Une grande tristesse envahissait le cœur du maître d'école. Comme tout était plus simple quand il n'y avait que le travail ! Les repas, les amours, le sommeil, quelques fêtes religieuses et profanes rythmaient dans le jour, dans l'an et dans la vie, l'âpre déroulement des labeurs. Toutes les heures étaient pleines. Oui, de quelles dépravations, de quelles mauvaises ivresses n'allaient-ils pas combler les vides si on les laissait faire ? Déjà les signes de cette dégradation humaine se multipliaient. Le vacarme insolent, les lumières impudiques fatiguaient les nerfs, violaient l'intégrité de l'âme. L'image devenait une reine despotique et pleine de présomption, et le verbe était adultéré et voué au mépris. Son devoir d'éducateur lui commandait impérieusement de se dresser contre le déferlement des joies faciles. Ainsi au moment où les autres travailleurs voyaient leur peine diminuer, lui, voyait se gonfler la sienne. Si encore, tout le monde avait été conscient du péril. Mais les foules fermaient les yeux, on vivait sous le signe du laisser-faire, et l'aveuglement gagnait les autorités et les enseignants eux-mêmes dont beaucoup disaient sans ironie : — « Que voulez-vous, c'est le progrès... Il faut marcher avec son temps ! » Cette petite phrase justifiait toutes les turpitudes... Et ceux qui criaient gare, on les invitait à se taire, gêneurs qui dérangaient la ronde infernale. Oui, il faudrait œuvrer davantage, et l'œuvre allait devoir s'accomplir, chose nouvelle, dans un monde hostile qui voulait le prix de l'effort sans fournir l'effort, parce que l'époque était aux plaisirs. Ainsi finalement, dans ce monde de tricheurs, ceux qui jouaient loyalement le jeu paraissaient suspects, ce qui était, il fallait bien en convenir, à la fois logique et alarmant.

Ainsi tournaient les pensées du maître d'école et on voit qu'elles n'étaient pas roses.

Mais l'homme qui habitait la même carcasse se gaussa un peu de lui. « Tu es trop sérieux et tu prends ton rôle

trop à cœur, maître d'école. Ta conscience, c'est très joli, mais ce n'est toujours que ta conscience, c'est-à-dire une vue un peu courte des choses. Es-tu bien sûr que ton critère soit le bon... ? Pourquoi veux-tu qu'ayant fait effort pour le travail, ils fassent tous effort encore pour le plaisir ? Laisse-les donc un peu aller où ils veulent, brouter dans le pré qui leur chante... Laisse-leur lire Tintin, jouer de l'accordéon, faire du bruit sur les plages, s'abrutir de télévision. Fais un peu confiance à la Providence, et à l'homme... Tu seras bien étonné... La richesse ne s'est pas justifiée par la charité qui lui était un devoir, mais par ses créations, par les œuvres d'art qu'elle a suscitées. Il y a longtemps que le pauvre peuple est justifié. Passe-lui donc quelques abus, quelques débordements, quelques débauches. Oui, tu seras bien étonné... Tu verras des intellectuels s'abrutir d'alcool, et des maçons, des charpentiers, des bouchers potasser des revues d'histoire et d'art. Rien ne sera classé comme tu l'aurais cru. Et je dis : vivent cet imprévu, et cette fantaisie, et ce beau désordre ! Tu en verras, saturés de cinéma qui ouvriront des livres, d'autres à qui la télévision aura fait connaître Molière et qui ne le lâcheront plus. Le loisir, c'est vivre un peu comme on en a envie, sans qu'un mentor, toujours, soit là pour te dire ceci est mal, cela est bien. Tais-toi un peu, régent. Tu en verras quelques-uns se plaire à des riens, s'amuser de bagatelles, se passionner pour des cendriers... Laisse, laisse... Ce qu'ils veulent c'est être un peu libres de leur liberté. Tu en verras fatigués de leur travail qui ne songeront qu'à dormir. Laisse-les ronfler. Quel mal t'ont-ils fait ? Et quand tous iraient où tu crois bon, qu'y auras-tu gagné ?

Rappelle-toi, maître d'école... Nous étions montés, ce certain dimanche, dans un pâturage aimé de notre enfance. Nous l'avons vu envahi par les autos ; le soleil étincelait sur tous ces chromes, avec bien cent familles toutes là autour à pique-niquer en écoutant les transistors. Déjà ton visage s'assombrissait, censeur impénitent. « — Joies du gréganisme, m'as-tu dit, sarcastique... Le progrès !... » Mais nous avons marché un quart d'heure encore dans la forêt, pour nous retrouver seuls, bien seuls, dans une clairière ombreuse, verdoyante, légère d'air vif et de silence. Si tous, comme nous, avaient cherché la solitude, l'auraient-ils trouvée ? Et nous deux, donc ? Ainsi réjouis-toi, régent, de ce que les goûts et les caprices des hommes soient si divers. »

Ils s'en tinrent là. Le maître d'école s'en fut, songeur, se disant qu'après tout il voyait son devoir d'un peu près. Mais l'autre, en s'en allant, n'était pas très satisfait. Il n'aimait pas les victoires trop faciles.

Georges Annen.

Bibliographie

Enfance, revue bimestrielle, 41, rue Gay-Lussac, Paris 5e. Numéro 4-5 1960.

Chaque année, la revue « Enfance » consacre un numéro spécial à un sujet important. Celui de 1960 porte sur la **débilité mentale**. M. R. Zazzo, directeur du Laboratoire de Psychobiologie de l'enfant, présente les travaux d'une équipe de 10 psychologues et pédagogues.

Au sommaire, des études sur la personnalité du débile, les possibilités d'apprentissage intellectuel des enfants retardés. Signalons aux maîtres de classes spéciales l'article de R. Mandra sur la pédagogie spéciale et celui de Mme Dubost sur les recherches du Centre de formation professionnelle spécialisée de Lyon.

F. B.

Une encyclopédie scolaire illustrée

La collection « Bibliothèque de travail », qui sort en septembre son 500^e numéro, est devenue la véritable encyclopédie scolaire illustrée. C'est sans conteste le dictionnaire le plus vivant et le plus instructif qui ait été réalisé à ce jour, réunissant la collaboration de milliers d'instituteurs et de professeurs, aidés par des spécialistes d'histoire, de géographie, de sciences.

Chaque page de cette encyclopédie a fait l'objet d'un contrôle rigoureux dans les commissions spécialisées de l'Institut Coopératif de l'Ecole Moderne, et chaque projet de brochure a subi l'épreuve de l'expérimentation avec des enfants, dans diverses classes.

Les B.T. constituent véritablement la Bibliothèque de travail de la classe, et trouvent aussi une place de choix dans les colonies de vacances, les maisons de jeunes, la bibliothèque des enfants à la maison.

La collection est déjà suffisamment complète pour répondre à presque toutes les questions d'enfants avec une documentation claire, à leur portée, et qui est sans comparaison avec la sécheresse des dictionnaires classiques (qui n'ont d'ailleurs pas le même objet). Rappelons qu'il existe des brochures-répertoires alphabétiques qui permettent de trouver instantanément, à la page qui l'illustre, le mot cherché. (B.T. n° 376 et son complément contre 2 N.F.)

Citons parmi les derniers numéros (illustrés en couleur) « Brasilia », « Les Vikings », « Bâtisseurs de cathédrales », « Le Massif Central », et « Le scaphan-

drier », qui montre comment est équipé un scaphandrier, comment il respire, comment il plonge, comment il travaille, les dangers qu'il court, comment fut récupérée l'épave du paquebot « Paris » incendié au Havre en 1939 ; et l'enfant pourra avec un matériel très simple, construire un ludion et un scaphandrier-jouet.

Citons encore, par exemple, pour ceux qui ont passé leurs vacances au bord de la mer :

- N° 27 : Histoire de la navigation.
- N° 99 : C'est grand, la mer.
- N° 151 : Les phares.
- N°s 202-203 : Crustacés, mollusques et coquillages.
- N° 250 : En cargo.
- N° 375 : Le port de Marseille.
- N° 379 : Un trois-mâts, le « Cassard ».
- N° 408 : Les marées.
- N° 422 : Le Mont St-Michel.
- N° 469 : Le Pôle sud.
- N° 472 : La grande pêche.
- etc.

« Bibliothèque de travail » est vraiment le magazine des enfants et des écoles ; aucune autre publication (peut-être meilleur marché) ne vous apportera la même richesse ni les mêmes avantages pédagogiques.

Le numéro : 1.50 N.F. - L'abonnement aux 30 numéros annuels : 32 N.F.

S'adresser à C.E.L., pl. Bergia, Cannes (A.M.).

BIBLIOGRAPHIE

L'orthographe à l'école primaire, par G. Lombardy. Editions Bourrelier, r. Saint-Placide 55, Paris 6^e.

Encore un de ces précieux carnets de « pédagogie pratique » que, à plusieurs reprises, nous avons présentés aux lecteurs de l'« Educateur ». Celui-ci apporte une didactique de l'orthographe, si complète, si intelligente que je conseille à chaque maître de se le procurer. Car si l'on enseigne ce que l'on est, comme on le dit souvent, on ne peut enseigner les mains vides. Et il y a la manière de donner. Ce sont des manières de donner l'orthographe que suggère ce petit livre. Le renouvellement des méthodes, la variété des procédés vivifient l'enseignement. Or nul enseignement ne se sclérose plus vite que celui de l'orthographe si la manière de le donner reste immuable.

A essayer plusieurs procédés, on finit par trouver ceux qui conviennent à notre tempérament et à notre manière de voir les choses. Or ce carnet montre comment se prépare une dictée, comment on la corrige, il dit comment se font l'autodictée, la dictée muette, la lecture orthographiée, la dictée dirigée, la dictée auto-corrective, la dictée cordiale, la dictée-version. En voilà assez, je pense, pour convaincre mes collègues que cet ouvrage leur apporte des conseils précis qu'ils seront très heureux de mettre en pratique.

Les techniques audio-visuelles au service de l'enseignement, par une équipe de spécialistes sous la direction de R. Lefranc. Edit. Bourrelier, Paris.

Moyens audio-visuels ? On sait qu'il faut entendre par là la projection fixe, le cinéma muet, sonore ou parlant, les disques, les magnétophones, la radio, la télévision. Tous les enseignants ne les prennent pas au sérieux, les considérant tout au plus comme des moyens de détente et de récréation. Or l'enseignement audio-

visuel prétend faire de ces procédés mécaniques modernes, toutes les fois qu'on jugera utile de s'en servir, un moyen essentiel, capable parfois même de se suffire à lui-même et de se passer, plus ou moins, des procédés traditionnels.

Qu'il faille établir des règles, connaître les précautions et les adaptations nécessaires, on le conçoit aisément et c'est pour mettre au point cette pédagogie nouvelle et spéciale qu'a été créé le laboratoire de pédagogie audio-visuelle de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud. L'ouvrage que nous signalons ici est l'œuvre d'une équipe de huit spécialistes travaillant sous la direction de M. Robert Lefranc, directeur du Centre audio-visuel. Ces praticiens des techniques nouvelles fondent leur information sur des expériences commencées dès 1945 ; certes ils ne prétendent pas présenter un travail de synthèse sans lacune, mais ils ont jugé le moment venu de publier en français — on sait que les pays anglo-saxons en ont produit déjà de très nombreux — le résultat de leurs recherches techniques, pédagogiques et psychologiques.

Après une introduction générale qui analyse les avantages et les inconvénients de l'utilisation des moyens audio-visuels et recommande par exemple de ne pas « farcir chaque leçon de documents, les auteurs donnent des renseignements techniques sur les caractéristiques des machines et appareils dont ils conseillent l'emploi ; enfin dans les 100 pages du dernier chapitre intitulé « les disciplines », ils montrent comment s'utilisent les procédés mécaniques dans l'enseignement de la géographie, de l'histoire, des langues vivantes, des sciences physiques et naturelles, des mathématiques, du français, de l'instruction civique et des arts.

On voit qu'il s'agit d'une somme de renseignements sérieusement fondés dont tous ceux qui s'intéressent à l'école se doivent de prendre connaissance. A. C.

Fragment de « Vol de nuit »

La nuit de chaque retour, la femme de Fabien cal-
culait la marche du courrier de Patagonie : « Il plane sur
Trolew... » puis se rendormait. Un peu plus tard : « Il doit
raser les toits de San Antonio, il est ébloui par ses lumières
et ralentit... » Alors elle se levait, écartait les rideaux, et
interrogeait le ciel : « Toute cette brume le gêne... » Parfois
la lune se promenait comme un pâtre parmi son troupeau.
Alors la jeune femme regagnait son lit, rassurée par ce cercle
gracieux et ces étoiles mobiles, par ces millions de présences
autour de son aviateur. A minuit, elle le sentait proche :
« Il ne doit plus être bien loin, il doit déjà réduire sa
vitesse... » Alors, selon sa manière habituelle, elle se levait
et lui préparait un succulent repas.

Saint-Exupéry.

1. 2. 3. 4. 5.

6. *Lisez et copiez en complétant* : Il est ébloui et ralenti. — Il est endormi et oublie sa peine. — Il est... et... — Il a compris et... son travail. — Il est surpris et...

7. *Conjugez à l'imparfait (1re et 3e personne du singulier) et au passé simple (2e et 3e personne du pluriel) les verbes* : interroger, ranger, songer et deux autres verbes en ger.

8. *En vous aidant du dictionnaire, écrivez la famille des mots* : courir, million, nuit.

9. *Cherchez des mots qui, comme raser, ont un s entre deux voyelles, qui se prononce comme un z* — raser, poison, maison, etc.

10. *Etablissez la famille des mots* : courrier, pâtre, proche, cercle.

Mozart

Mozart naquit à Salzbourg en 1756. Cadet de deux enfants, à l'âge où les autres sucent encore leur pouce, il fut attiré par la musique harmonieuse que l'on jouait dans sa famille. Il apprit à jouer du violon et créa plusieurs morceaux remarquables. En grandissant, son attrait divin pour l'expression musicale et la composition le rendit célèbre. Il composa des œuvres qui sont aujourd'hui immortelles. Il fut très malheureux dans ses affections, ce qui éveilla chez lui le désir de s'exprimer par la musique. Modeste de nature, il sut toujours rester bon et plein de générosité pour les pauvres, quand, applaudi, félicité, apprécié dans toute l'Europe, il connut enfin le succès.

Mais ce succès fut de courte durée ! La vie de ce prodigieux artiste fut rapidement interrompue par une grave maladie, résultat de toutes les émotions et de toutes les privations qu'il dut supporter.

1. 2. 3. 4. 5.

6. *Ecrivez* : il naquit, il apprit, il le rendit célèbre, il connut, il fut malheureux, il dut supporter, il sut rester bon.

Mettez ces mêmes verbes à la 3e personne du singulier du passé composé.

7. *Relevez tous les verbes qui n'ont pas de complément d'objet direct.*

8. *Relevez tous les adjectifs qui ont un complément* : ex. : cadet de deux enfants.

9. *Conjugez aux 3 personnes du pluriel du présent, de l'imparfait et du passé simple les verbes* : sucer, avancer, percer.

10. *Faites la famille des mots* : attrait, succès, supporter.

La ruche au printemps

Les abeilles de la ruche que nous avons choisie ont secoué la torpeur de l'hiver. Elles ont visité les anémones, les violettes, les saules, les noisetiers. Elles ont envahi les prairies en fleurs, aussi les caves et les greniers débordent-ils de miel et de pollen ; des milliers d'abeilles naissent chaque jour. Le soir, des centaines de travailleuses attardées ne trouvent plus à se loger et sont obligées de passer la nuit sur le seuil où le froid les décime.

M. Maeterlink.

1. 2. 3. 4. 5.
6. Relevez les verbes employés avec avoir au passé composé avec leur sujet et leur complément d'objet direct quand celui-ci est placé après.
7. Indiquez comment s'accorde le participe passé « choisie ».
8. Enumérez tous les compléments du nom que contient le texte.
9. Signalez un participe passé employé sans auxiliaire et un autre employé avec l'auxiliaire être et dites comment ils s'accordent.
10. Ecrivez exactement la terminaison des participes passés :
Nous avons vu les fleurs que les abeilles ont visité...
Nous connaissons les prairies qu'elles ont envahi...
Les caves et les greniers ont débordé... de miel.
Les milliers d'abeilles sont né... ; des centaines se trouvent attardé...

La sortie de l'école

C'était d'abord le bruit d'un essaim, un bourdonnement, une envolée. Les petites s'échappaient de la classe pêle-mêle, couraient en avant, gambadaient au soleil. Elles se poussaient, se bousculaient, faisaient sauter leurs paniers vides au-dessus de leurs têtes.

Les groupes s'appelaient, se formaient, les petites mains allaient à d'autres mains ; les amies se donnaient le bras. Les plus grandes s'arrêtaient pour causer. Les plus petites s'amusaient à mouiller la semelle de leurs chaussures dans le ruisseau ou se coiffaient d'une feuille de chou ramassée par terre.

1. 2. 3. 4. 5.
6. Dites quelles sont les actions que faisaient :
1) les petites ; 2) les groupes ; 3) les plus grands ;
4) les plus petites.
7. Relevez les adjectifs qualificatifs et les noms auxquels ils se rapportent.
8. Copiez les infinitifs précédés d'une préposition et les infinitifs précédés d'un verbe.
9. Ecrivez trois compléments du nom contenus dans le texte et deux compléments de lieu.
10. Ecrivez le verbe appeler au présent de l'indicatif et le et le verbe courir à l'imparfait.

Le départ des hirondelles

Avez-vous déjà assisté, au début des jours froids, au départ des hirondelles ? C'est un spectacle vraiment intéressant et qui nous enseigne, en même temps que la prévoyance, la solidarité. Seule dans l'immense espace, en route vers les pays du soleil, l'hirondelle n'atteindrait jamais son but ; groupée à ses compagnes pour former ensemble une armée, elle vainc les obstacles.

Elles sont venues de tous les points de l'horizon, s'aligner sur les corniches des maisons, sur les fils du téléphone et, de temps à autre, l'une d'elles se détache et à tire d'aile parcourt les rangs, comme pour examiner si tout est en ordre, si la troupe est au complet. A chaque instant des retardataires arrivent en hâte, accueillies par les cris animés de la bande. Tout à coup, d'une seule envolée, la troupe s'élève dans l'air avec un confus frémissement d'ailes agitées.

1. 2. 3. 4. 5.

6. *Écrivez* : nous avons assisté à un spectacle, l'assistance, les assistants ; ce travail m'intéresse, il est intéressant ; être prévoyant, manquer de prévoyance, voler à tire d'aile, les hirondelles s'en vont à tire d'aile ; s'aligner, alignement, le rang, ranger, une rangée ; le groupe, se grouper ; une retardataire, être en retard ; la hâte, se hâter.

7. *Examinez attentivement* : l'hirondelle atteint son but, elle ne l'atteindrait pas ; elle vainc, je vaincs, tu vaincs les dangers ; je convains mon ami, il me convainc ; l'une d'elles parcourt, je parcours ; l'une d'elles se détache.

8. *Observez et transcrivez* : elles forment ensemble une armée, elles volent ensemble vers le sud, ensemble elles arrivent ; nous arriverons ensemble ; ils travaillent tous ensemble.

9. *Copiez les phrases suivantes et construisez-en de semblables* : seule dans l'immense espace, l'hirondelle s'envole ; seuls dans les bois, deux garçons se sont égarés ; seules ... elles ... ; accueillies par des cris, les retardataires arrivent ; accueillis avec joie, les enfants reviennent, accueillent ...

10. *Cherchez la famille des mots* : ligne, animé, vol.

Le nouveau jardin

Peu à peu le jardin, mon vieux jardin, pareil à une forêt de mauvaise herbe où l'on n'avait jamais fini de découvrir des arbres et des plantes, tant ils étaient cachés, se transforma et s'ordonna. Les allées furent tracées et sablées, les parterres dessinés et les rosiers taillés. Les arbres contenus versèrent une ombre régulière. Une prairie inutile devint un verger. Au cœur d'une pelouse, un jet d'eau montant, retombant en pluie fine, égrena des notes claires sur le bassin. Il y eut des fleurs et des fruits à cueillir, des bouquets et du dessert. Cependant, nous n'osions plus tâter les poires et les pêches, et moins encore imprimer à leur manche un léger mouvement de bascule qui les détachait. Dans l'espace découvert, on se serait aperçu du larcin. Et je cherais vainement, pour les mettre en pièces, les taillis qui jadis foisonnaient au bord de la châtaigneraie.

Henri Bordeaux.

1. 2. 3. 4. 5.

6. *Relevez tous les participes passés employés sans auxiliaire et accompagnez-les du nom auquel ils se rapportent*. Ex. : les arbres contenus ; faites de même pour les participes passés employés avec être.

7. *Copiez* : un jardin pareil à une forêt, une maison pareille à un château ; un fruit vermeil, une fleur vermeille ; un matin clair, des notes claires, une couleur claire.

8. *Observez et complétez* : l'on n'avait jamais fini ; on n'a rien vu ; on a pu entrer ; on a su notre leçon ; on ... a jamais ... ; nous n'osions plus tâter, nous n'osions plus nous cacher ; vous n'osiez plus vous ... ; il n'osait plus ... ; ils n'osaient plus ...

9. *Copiez*. Devenir : le jardin devint, les sentiers devinrent ; nous devînmes ; vous devîntes ; on se serait aperçu, maman se serait aperçue, les parents se seraient aperçus.

10. *Transcrivez* : cueillir, cueillette ; accueil, accueillir ; recueillir, recueilleusement ; un parterre de fleurs ; un jet d'eau ; il égrène, il égrenait, il égrena ; larcin, taillis, châtaigneraie, chénaie, hêtraie, oseraie, roseaie.

Les bois en automne

L'automne, c'est, pour les bois, la saison fleurie. Dégagés de leurs trop lourdes masses, ils montrent plus librement l'essor des troncs et des branches, et les feuilles plus aérées qui leur demeurent prennent toutes les nuances qui avoisinent l'impérieuse couleur de la lumière. Tilleuls dorés, ormes pâles, châtaigniers roux, marronniers de cuivre, chênes de rouille, vergers teints de pourpre, peupliers pareils à des chandeliers d'or, ils font sous les derniers soleils un cortège de féerie. Et l'on s'émerveillerait à les regarder parader, si le moindre souffle de vent qui chante aux oreilles ne contenait la menace de jeter bas ces costumes extravagants. Ainsi la peur et le plaisir se mêlent dans les promenades d'octobre, ou plutôt la peur vient augmenter un plaisir qui ne peut durer.

H. Bordeaux.

1. 2. 3. 4. 5.
6. Copiez : automne, hiver, été, printemps ; tilleul, châtaignier, marronnier, chêne ; acacia, hêtre, essor, prendre son essor, rouille, un outil rouillé, teint, teindre, teinture, teinturier, teinturerie ; un teint vermeil, un teint maladif ; teinter une carte géographique, un dessein teinté ; je teins des œufs ; elle teint sa robe ; féerie, un spectacle féérique, un paysage féérique ; souffler, souffler, siffler.
7. Copiez : merveille, merveilleux, s'émerveiller, émerveillement, merveilleusement ; un langage extravagant, des manières extravagantes.
8. Ecrivez et complétez : l'automne, c'est la saison fleurie ; l'été, c'est . . . ; l'hiver, . . . ; le printemps, . . . — Mettez au singulier : Les bois se sont dégagés de leur feuillage. Les vergers se sont teints de pourpre. Ils se sont émerveillés à les regarder parader. Des feuilles leur demeurent attachées.
9. Indiquez le sujet des verbes ; construisez des phrases avec deux sujets. Ex. : la peur et le plaisir se mêlent.

Les mouettes

Les mouettes, éclatantes dans leur blancheur, sont la joie des jours d'hiver. Leur régiment, dès l'aurore, jaillit de la brume recouvrant le lac, comme une giboulée blanche et noire.

Faisant mille détours dans l'azur du ciel, elle vont, viennent, franchissent les toits, rasent les murs, guettant une main amie qui leur jette quelques miettes de pain.

Elles filent très haut dans les airs où elles s'attardent un instant, puis subitement retombent avec un cri plaintif et lugubre. Et ainsi toute la journée elles défilent devant nos fenêtres.

Enfin, quand la couche opaque du brouillard s'est reformée sur le lac, lorsque le ciel s'obscurcit, elles regagnent leur domicile dans les roseaux bruissants.

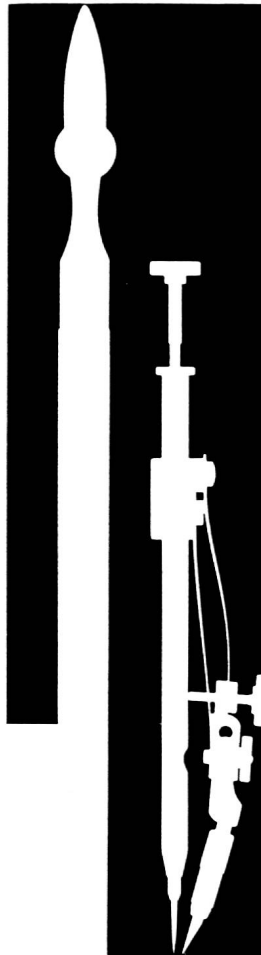
1. 2. 3. 4. 5.
6. Ecrivez les participes présents suivis de leur complément.
7. Ecrivez les adjectifs verbaux précédés du nom auquel ils se rapportent.
8. Cherchez le sujet de tous les verbes du texte.
9. Construisez des phrases contenant le mot « leur », pronom personnel. Ex. : une main leur jette des miettes — les nuages . . . obscurcissent la vue ; les méchants . . . des pierres ; la ménagère . . . ; les passants . . . ; etc.
10. Copiez : le ciel s'obscurcit — leur régiment jaillit. Ecrivez des phrases semblables contenant un verbe terminé au présent par *it*.



Pour la rentrée des classes
boîtes de couleurs
pastels
encre de Chine



Talens & Fils SA Olten



Nouveautés en compas Kern

Etuis métalliques élégants et pratiques pour la plupart des compas de précision chromés dur.

Tire-lignes à pointes en métal dur, pratiquement inusables même sur feuilles en matière synthétique.

Kern & Cie. SA Aarau



LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES RETRAITES POPULAIRES



Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Assure à tout âge
et aux meilleures conditions

Educateurs !

Inculquez aux jeunes qui vous sont confiés les principes de l'économie et de la prévoyance en leur conseillant la création d'une rente pour leurs vieux jours.

Renseignez-vous sur les nombreuses possibilités qui vous sont offertes en vue de parfaire votre future pension de retraite.

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE D'ASSURANCE INFANTILE EN CAS DE MALADIE

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

La caisse assure dès la naissance à titre facultatif et aux mêmes conditions que les assurés obligatoires les enfants de l'âge préscolaire.

Encouragez les parents de vos élèves à profiter des bienfaits de cette institution, la plus avantageuse de toutes les caisses-maladie du canton.

La
Caisse cantonale vaudoise
d'assurance infantile
en cas de maladie

Siège: rue Caroline 11 Lausanne